

Commune de Cossonay

Plan de quartier et d'affectation de synthèse Sécheron

récapitulant les éléments soumis aux enquêtes publiques :

pour le Plan de quartier Sécheron, première enquête du 12 février au 12 mars 1993 et, enquête complémentaire du 3 octobre au 3 novembre 1997;

pour le Plan d'affectation Sécheron, modification du plan des zones, enquête du 3 octobre au 3 novembre 1997

Approuvé par la Municipalité le 27.05.2007

soumis à l'enquête publique selon ce qui précède

Le syndic : Le Secrétaire :

Le Syndic : Le Secrétaire :



Adopté par le Conseil communal de Cossonay dans sa séance du 13.05.2007

Approuvé par le Département compétent Lausanne, le 12.07.2007

Le Président : Le Secrétaire :

le chef du département :



CERTIFIÉ CONFORME
Service du développement territorial

Mai 2001

Bureau d'aménagement du territoire J.D. URECH, urbaniste FSU, arch. EPFL/SIA/FAS
rue Enning 6 - 1003 Lausanne - tél : 021 312 34 31 - fax : 021 320 95 66 - E-mail : buz@swissoln.ch

N° de parcelle et propriétaire (situation mai 2001)

- Plan de quartier
- 262 Commune de COSSONAY
 - 264 Commune de COSSONAY
 - 263 SORMANI, 2 filles de Carlo
 - 265 RAMONI Pierre
 - 506 RAMONI Pierre
 - 266 BURNENS Jean-Pierre
 - 267 MONTEIRO MENDEZ Manuel & Josefa
 - 268 PIDOUX Claire
 - 730 MASPOLI, les héritières de Guido
 - 269 MONNIER Roland
 - 275 COEYTAUX Albert (352 m²)
 - 862 COEYTAUX Albert
 - 277 SOVILLA Christopher (853 m²)
 - 278 LANDRY Rose (2450 m²)
 - 281 LANDRY Rose
 - 282 BOUCARD Yves
 - 504 BORGEAUD Alfred
 - 660 GUIGNARD Jean
 - 863 ROSSET Cécile

- Zone de villas
- 273 ROSSET Marcel
 - 274 INKEI Sylvia
 - 275 COEYTAUX Albert
 - 232 ROSSET Bernard & Marguerite
 - 486 EICHENBERGER Marieanna

- Zone d'habitation collective A
- 279 DORSAZ Henri
 - 649 DORSAZ Henri
 - 280 BARBEY Michel
 - 728 Romande Energie
 - 664 BCV

Plan



Légende

Plan de quartier Sécheron

- Périmètre du Plan de quartier
- Batiments existants
- Secteur d'habitat individuel groupé
- Secteur mixte
- Secteur d'habitat collectif
- Secteur de circulation mixte
- Secteur de rue de village
- Périmètre d'implantation des bâtiments
- Orientation générale des faîtes
- 590m² Surface brute de plancher habitable
- Périmètre d'implantation des parkings souterrains
- Accès véhicules au plan de quartier
- Accès aux parkings souterrains
- Réseau de chemins piétons
- Chemin piétons facultatif
- Périmètre générale des espaces verts communautaires

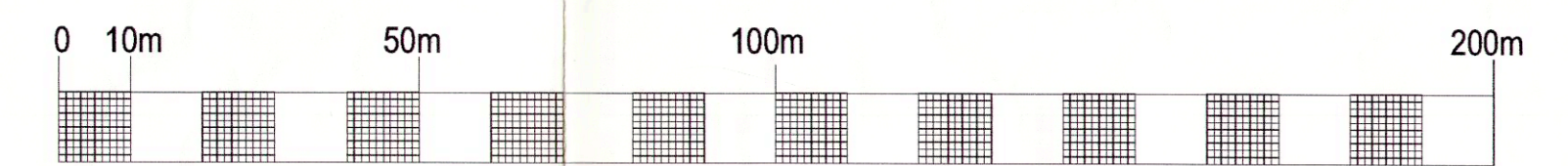
Plan d'affectation Sécheron, modification du plan des zones

- Zone d'habitation collective A : En application de l'article 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986, le degré de sensibilité III est attribué à la présente partie de la zone.
- Zone de villas : En application de l'article 44 de l'ordonnance sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986, le degré de sensibilité II est attribué à la présente partie de la zone.

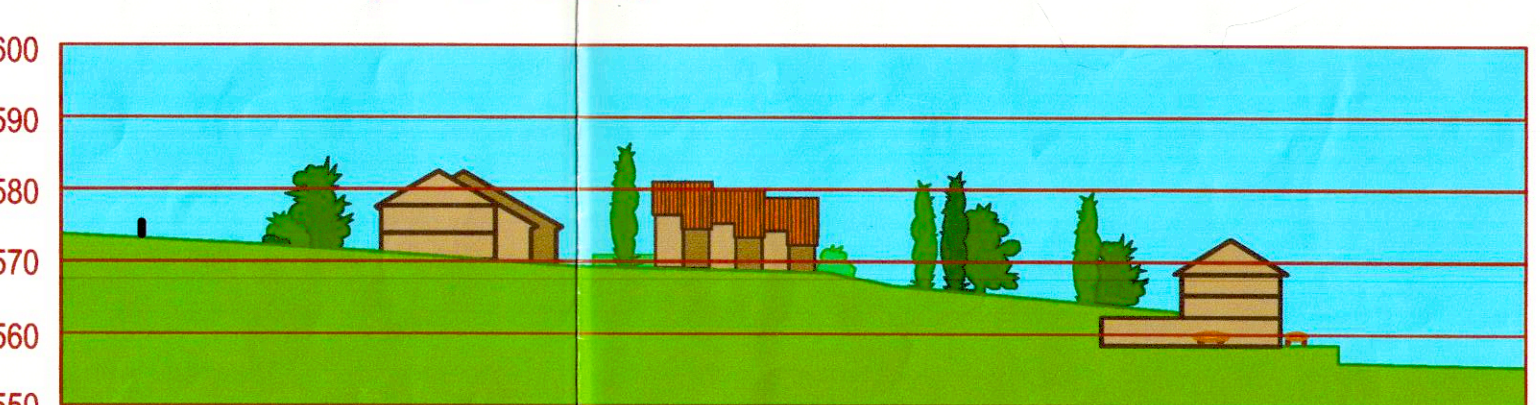
Illustration



Echelle 1 : 1000



Elevation A - A' (à titre indicatif)



Le Plan de quartier et d'affectation de synthèse Sécheron est constitué de deux documents indissociables : le présent plan et le règlement qui l'accompagne.